

Organisation commune des marchés dans le secteur du sucre

2000/0250(CNS) - 13/03/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Joseph DAUL (PPE/DE, F) par 349 pour, 125 contre et 29 abstentions, le Parlement européen a décidé de rejeter les plans de la Commission visant à entamer une réforme du régime du marché du sucre de l'Union européenne cette année et à proposer des réformes plus radicales à partir de 2003. Le Parlement a approuvé la position de son rapporteur et a suivi la commission au fond (se reporter au résumé précédent).